

# fair.

Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

20  
24

## Rapport annuel

Un collectif engagé  
pour une finance à impact social



Transformation par **Énergie Partagée** d'une décharge industrielle en parc photovoltaïque à Saint-Benoît-la-Forêt (Indre-et-Loire).

© FABRIZIO TOMMASINI



Ouverture d'une épicerie exotique à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) grâce au soutien de l'Adie.

© ADIE



Le **SPOT**, un centre de santé sexuelle à Nice soutenu par AIDES.

© JEREMY SUYKER



La Halle aux Poissons au Havre, tiers-lieu vivant au cœur du quartier Saint-François, financé par Bellevilles.

© LA HALLE AUX POISSONS



Ouverture d'une délégation par la **Croix-Rouge française** en Ukraine.

© CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Antoine Marois, producteur de cidres bio et naturels soutenu par le financement d'Hectarea dans le Calvados (Normandie).

© AMAURY CIBOT

Rapport moral

**Une année charnière pour le développement de la finance à impact social**

page 4

En bref

**Ça s'est passé en 2024**

page 6

L'association FAIR

**Un collectif unique**

page 8

**30 ans d'engagement pour la finance à impact social**

page 10

**Renforcer l'expertise et l'exigence**

page 12

Nos activités

**Promouvoir une finance à impact social**

page 14

**Développer les pratiques**

page 16

**Représenter les acteurs**

page 18

**Accompagner adhérents et partenaires**

page 20

**Rassembler autour de valeurs fortes**

page 22

Les adhérents

**159 adhérents**

page 24

Les partenaires

**Ils nous soutiennent**

page 26

Rapport financier

**Des investissements maîtrisés**

page 27

# “Une année charnière pour le développement de la finance à impact social”



Notre rapport d'activité retrace dans le détail tout ce que notre collectif a accompli en 2024. Je retiendrai ici cinq points essentiels.

**TROIS ANS APRÈS LA FUSION** entre Finansol et l'Impact Invest Lab lui ayant donné naissance, FAIR a lancé son nouveau plan stratégique pour 2024-2026, fruit de 9 mois de travaux collectifs. Ce plan a pour ambition de **promouvoir la finance citoyenne et à impact social comme un accélérateur de transitions, au service d'un monde plus juste et durable.**

2024 marque la première année de sa mise en œuvre par les équipes de FAIR autour des trois grands axes clés : **engager les épargnants solidaires d'aujourd'hui et de demain (1), renforcer et animer notre communauté de membres afin de faire rayonner notre vision exigeante de la finance à impact (2), développer un laboratoire d'idées et d'innovations (3).**

Il s'agit, pour ce **premier axe**, de construire une parole incarnée en approfondissant nos connaissances sur les attentes des épargnants. Pour ce faire, dans le prolongement de notre mission historique, nous avons conçu une nouvelle stratégie de communication à l'attention du grand public afin de proposer au plus grand nombre de nouvelles portes d'entrée à la finance solidaire et de sensibiliser les épargnants avec pédagogie à ses avantages.

Pour le **deuxième axe**, la diffusion des bonnes pratiques d'impact à travers des outils et des méthodologies, aux niveaux national et européen, à travers le partage de nouveaux guides pratiques et d'études a constitué le cœur de notre action. En outre, les praticiens experts qui constituent notre réseau ont travaillé sur le triptyque rendement/risque/impact, qui caractérise la finance à impact.

Enfin, pour le **troisième axe**, on peut noter l'émergence du GSG France for impact finance comme vecteur de notre action à l'international. Nous avons également élaboré avec nos partenaires européens une définition commune de l'Investissement à impact, présentée lors de la semaine européenne de la finance à impact à Bilbao fin novembre dernier. Dans le même ordre d'idée, plusieurs travaux de grand intérêt ont été réalisés et publiés : en complément de notre *Baromètre* annuel publié en juin en partenariat avec *La Croix*, référence du secteur, et de notre Zoom publié chaque année en septembre, on peut noter le nouveau *Guide des bonnes pratiques pour les fonds solidaires* et la 2<sup>e</sup> édition du *Panorama* de la finance à impact menés dans le cadre du GSG France.

**AVEC 22 NOUVELLES ADHÉSIONS**, le collectif poursuit sa croissance et compte désormais **160 adhérents**, avec un développement marqué des foncières solidaires. 190 produits sont labellisés Finansol au 31/12/24. L'encours global de la finance solidaire a dépassé le seuil symbolique des 30 milliards d'euros sur l'année 2023, soit une progression de 15 %, dont nous espérons qu'elle se maintiendra dans les années à venir.

Notre communauté de membres n'a jamais été aussi engagée pour le développement d'une finance au service du bien commun. Ce collectif est animé au quotidien avec énergie par une équipe salariée engagée et disponible, avec le concours des membres qui coaniment les groupes de travail. Merci à tous.

**“Notre communauté de membres n'a jamais été aussi engagée pour le développement d'une finance au service du bien commun.”**

Le travail partenarial demeure une des clés de notre modèle économique : nous continuons de dévelop-



**THIERRY SIBIEUDE,**  
Président de FAIR

per des partenariats stratégiques avec plusieurs acteurs clés de l'écosystème tels que la Banque des Territoires, MAIF ou Mirova sans oublier nos partenaires de la Direction Générale du Trésor, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Région Île-de-France à qui je souhaite exprimer notre reconnaissance.

**EN 2023**, le règlement du label et le référentiel d'analyse avaient été enrichis par l'intégration des critères d'investissement à impact social et nous avons publié **une toute nouvelle édition du Guide du label Finansol**, destiné aux professionnels.

Cette année, afin de rester le label le plus exigeant du marché, gage de confiance pour les épargnants et les investisseurs institutionnels, le Conseil d'administration a décidé d'en renforcer les exigences par l'introduction d'exclusions alignées sur celles du label ISR.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, **le décret lié à la loi Partage de la valeur reconnaît le label Finansol**, au même titre que les labels ISR, Greenfin et CIES. Cela permettra la participation, en tant qu'observateur, à la réunion annuelle de contrôle du label de la Direction Générale du Trésor : c'est un gage de sécurité supplémentaire pour les épargnants.

**EN CETTE ANNÉE 2024**, nos instances ont été très largement renouvelées : ainsi, un nouveau Conseil d'administration comptant 75 % de nouveaux membres a été élu, le Professeur Nicolas Mottis préside le Conseil scientifique et Mage Loys-Carreiras le Comité des adhésions. Je les remercie et je salue le formidable travail de mon prédécesseur Frédéric Tiberghien.

Nous avons en outre engagé une réflexion sur notre gouvernance avec un travail approfondi sur les liens entre le Comité du label, comité du Conseil d'administration dont il est crucial de garantir l'indépendance du fonctionnement, et le Conseil d'administration, dont il est tout aussi crucial de garantir sa capacité à exercer sa responsabilité. C'est une démarche complexe, car elle touche à des usages souvent anciens et parfois personnels qui méritent d'être questionnés. En fait, il s'agit de nous appliquer à nous-mêmes ce que nous demandons aux autres de faire pour obtenir notre label. Enfin, un groupe de travail œuvre à analyser les conséquences de l'évolution du barème adopté il y a deux ans et en corriger les effets indésirables.

**DANS UN CONTEXTE POLITIQUE INTERNATIONAL TRÈS HOSTILE** à la prise en compte de dimensions autres que strictement financières pour les investissements, nous devons plus que jamais travailler collectivement, et tous ensemble parler d'une seule et même voix,

C'est le seul moyen pour faire progresser la finance à impact et la finance solidaire qui placent l'homme au cœur de l'action. À cet égard, l'élargissement de la poche solidaire des fonds dits « 90/10 », qui deviennent des fonds « 85/15 », est une bonne nouvelle qui mérite d'être saluée.

Il nous faut poursuivre nos efforts auprès de la Commission européenne, mais aussi des pouvoirs publics français, pour garantir le maintien du cadre actuel et éviter tout retour en arrière.

En outre, il nous faut multiplier les démarches de pédagogie auprès des épargnants, encourager la formation des conseillers financiers dans les réseaux de détail des banques et des assurances et des conseillers en gestion de patrimoine, interlocuteurs des épargnants. Il faut enfin sensibiliser les DRH et les instances représentatives du personnel des grands groupes, puisque l'épargne salariale reste le premier canal de collecte de l'épargne solidaire.

Il est essentiel de continuer à élargir notre communauté et de convaincre un nombre accru de membres de la communauté financière que l'impact n'est pas l'ennemi du rendement financier. Ceci passera par l'élaboration d'outils harmonisés de mesure de l'impact, de référentiels sectoriels partagés, et la mise en commun de données d'impact environnemental et social.

**“Il est essentiel de continuer à élargir notre communauté et de convaincre un nombre accru de membres que l'impact n'est pas l'ennemi du rendement financier.”**

Pour conclure, je remercie chaleureusement le Bureau et le Conseil d'administration ainsi que tous ceux qui se sont engagés pour toujours plus de financement des entreprises sociales et solidaires, d'accompagnement des acteurs de l'écosystème, d'impact sur la société et de rassemblement de notre collectif. Bref, toujours plus de FAIR.



# Ça s'est passé en 2024

JANVIER

**MISE EN ŒUVRE** du nouveau plan stratégique 2024-2026 de FAIR « Transformer la finance au service d'un monde plus juste et durable »

**PARTICIPATION** au Forum national de l'ESS à Niort



**PARTICIPATION** au podcast L'économie autrement de KPMG dans l'épisode « La finance à impact : investir pour un monde meilleur »



MARS

**1<sup>ÈRE</sup> RENCONTRE** du groupe de travail sur l'épargne de partage

AVRIL

FAIR dépasse la barre symbolique des **150 ADHÉRENTS**



Petit-déjeuner **DÉBAT** « Café, croissant et parlement » en présence de candidates aux élections européennes

MAI

**ÉLECTION** du nouveau Conseil d'administration de FAIR et de son nouveau Président, Thierry Sibieude



JUIN



**PUBLICATION** du 22<sup>e</sup> Baromètre de la finance solidaire en partenariat avec La Croix

Première **RECONNAISSANCE RÉGLEMENTAIRE** du label Finansol dans un décret permettant d'intégrer davantage d'offres durables et solidaires dans les plans d'épargne entreprise et retraite

**INTERVENTION** de Thierry Sibieude aux 10 ans d'ESS France « Quelle finance idéale pour l'ESS dans les 10 ans à venir ? »



JUILLET

**ORGANISATION** de conventions d'affaires à Toulouse



SEPT.

**PUBLICATION** de la version actualisée du guide *Financer vos projets à impact social : vers quels financeurs vous orienter ?*



**PUBLICATION** du Zoom sur la finance solidaire

**PARTICIPATION** au salon Patrimonia aux côtés des labels ISR et Greenfin

OCT.

**INTÉGRATION** de critères d'exclusions normatives et sectorielles au règlement du label Finansol

**INTERVENTION** lors de la rencontre annuelle des acteurs de l'évaluation d'impact organisée par l'Avise

**ORGANISATION** de conventions d'affaires à Paris



NOV.

**17<sup>E</sup> SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE**



**PARTICIPATION** à la KISS, la Kermesse de l'immobilier social et solidaire

**INTERVENTIONS** à l'Impact Week à Bilbao, organisée par Impact Europe

DÉC.



**PUBLICATION** par le GSG France du guide *Optimiser l'impact : Guide de bonnes pratiques pour les fonds solidaires*

**PUBLICATION** par le GSG France du *Panorama de la finance à impact*

**PETIT-DÉJEUNER DÉBAT** « Café, croissants, impact & rendement »



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



**ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL - RENCONTRES RÉGULIÈRES**

- Comité de la Semaine de la finance solidaire
- Épargne de partage
- Foncières solidaires
- Pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact
- GSG France (Comité consultatif français sur l'investissement à impact)

**CHIFFRES CLÉS DE LA FINANCE SOLIDAIRE EN 2023**



**30** milliards d'€ d'encours



**1 470** projets à impact social ou environnemental soutenus



**8,5** millions d'€ de dons à des associations



**2 600** hectares d'agriculture biologique soutenus



**16 000** emplois créés ou consolidés

**ET DE LA FINANCE À IMPACT SOCIAL**

**34,6** milliards d'€ d'actifs sous gestion répartis dans 259 véhicules d'investissement

**16,4** milliards d'€ investis dans 13 800 organisations ayant un impact social ou environnemental

# Un collectif unique

FAIR œuvre depuis 30 ans à la promotion d'une finance à impact social en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. L'association réunit plus de 150 banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées. Elle gère le label Finansol, créé en 1997 par des acteurs de la société civile, qui garantit l'impact social des produits d'épargne labellisés, ainsi que la transparence de l'information. La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste et d'un monde plus durable.

## La gouvernance de FAIR

En 2024, le Bureau de l'association est composé de :



**Thierry Sibieude**  
Président de FAIR



**Mage Loys-Carreiras**

Vice-présidente  
en charge des  
adhésions



**Marie Leclerc-Bruant**

Secrétaire,  
Responsable du  
marché ESS Caisse  
d'Epargne à BPCE



**Philippe Poiré**  
Trésorier,  
Responsable de la  
RSE et de la finance  
solidaire chez  
Crédit Mutuel Asset  
Management



**Charles Le Gac  
de Lansalut**  
Président de Soliko



**Pierre Rispoli**  
Président du  
Directoire d'Esfin  
Gestion

En 2024, le Conseil d'Administration est composé de **Thierry Sibieude**, **Mage Loys-Carreiras**, **Marie Leclerc-Bruant** (BPCE), **Philippe Poiré** (Crédit Mutuel), **Charles Le Gac de Lansalut** (Soliko), **Pierre Rispoli** (Esfin Gestion), **Laurence Laplane** (Amundi), **Geoffroy de Vienne** (CIES), **Catherine El Arouni** (Enercoop), **Bernadette Paul Cornu** (Familles solidaires), **Alexis Charvériat** (Habitat et Humanisme), **Pierre-Emmanuel Grange** (La Banque Postale), **Céline Scordia** (La Nef), **Julien Benayoun** (Lita.co), **Loïc Dano** (MAIF), **Fabien Leonhardt** (Mirova), **Brigitte Monsou** (Oikocrédit), **Anne-Sophie Bougouin** (SIDI), **Emilie Debled** et **Laurence Moret**.



## Notre vision

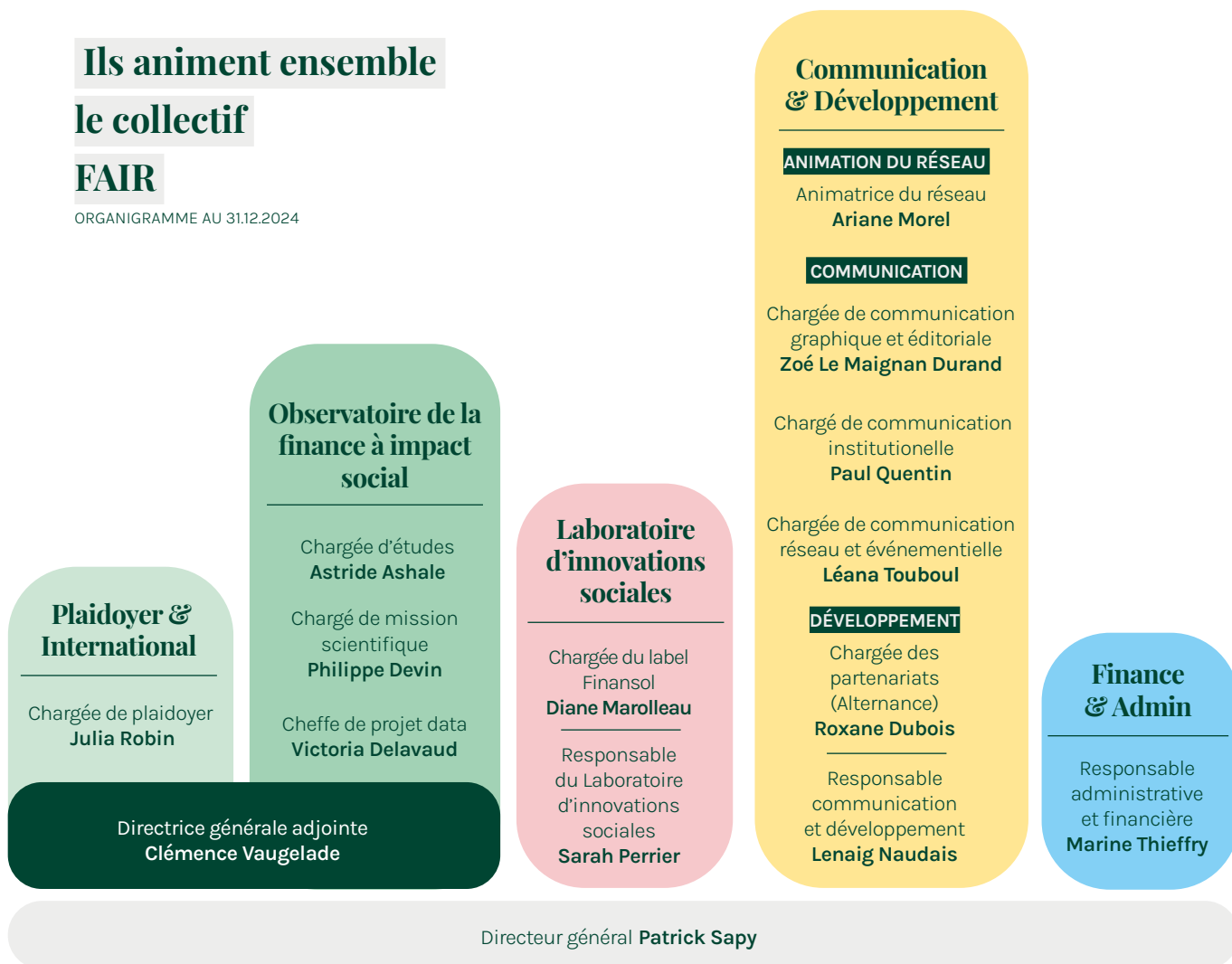
FAIR aspire à une économie qui replace la personne au centre de son développement et agit, en France et à l'international, pour une finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental. À cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière.

### Ils animent ensemble

### le collectif

### FAIR

ORGANIGRAMME AU 31.12.2024



## Partie intégrante des réflexions du secteur

La coconstruction étant au cœur de ses actions, FAIR intègre des réseaux nationaux et internationaux.



## Un collectif pionnier de la finance solidaire

Dans les années 1980, plusieurs financeurs et entreprises sociales ont vu le jour et rapidement donné naissance aux premiers placements bancaires et financiers solidaires. Ces initiatives étaient rares, de taille modeste et surtout isolées. C'est dans cette optique que l'association Finansol a été créée en 1995 par 12 acteurs pionniers, afin de renforcer les moyens collectifs permettant de gagner en visibilité auprès des épargnants et d'engager un dialogue avec les pouvoirs publics. L'objectif était clair, et l'est toujours : **promouvoir la solidarité dans l'épargne et la finance.**

### Une aventure marquée par des étapes clés

Depuis, le collectif a tracé un chemin unique, fédérant des initiatives qui, ensemble, ont transformé le paysage de la finance et de l'entrepreneuriat social en France.

En 1997, **la création du label Finansol** a constitué une avancée majeure, permettant d'offrir aux épargnants un gage de transparence et d'impact. Dans les années 2000, **l'offre solidaire s'est enrichie** avec l'émergence de nouveaux produits répondant à une demande croissante des épargnants soucieux de conjuguer sens et rendement et permises par des avancées réglementaires majeures. En 2021, Finansol et l'Impact Invest Lab ont fusionné pour **créer FAIR** (Financer, Accompagner, Impacter, Rassembler), le collectif des acteurs de la finance à impact social.

### Des projets qui transforment le quotidien

Depuis trois décennies, les actions soutenues par l'épargne solidaire et l'investissement à impact social ont eu un impact direct sur les territoires : création d'emplois, soutien au logement social, financement d'initiatives écologiques... Aujourd'hui, plus de 30 milliards d'euros sont investis dans la finance à impact social et des millions d'épargnants ont rejoint ce mouvement, convaincus de la nécessité d'aligner leurs choix financiers avec leurs valeurs.

## FAIR : une ambition renouvelée pour demain

FAIR est un collectif de praticiens exigeants sur la finance à impact social. Pour cela, l'association fédère les acteurs et les citoyens engagés pour cette finance générant plus d'impact, de transparence et de solidarité.

Parmi les priorités de l'association : engager les épargnants d'aujourd'hui et de demain dans la finance solidaire, renforcer notre communauté de membres pour faire rayonner notre vision exigeante de la finance à impact, et appuyer le développement d'idées et d'innovations dans le secteur.



« C'est pour se donner plus de moyens collectifs et pour pouvoir se faire connaître du public et dialoguer avec les autorités financières qu'une dizaine d'organisations ont décidé de se réunir dans une association qui est devenue Finansol dont elles m'ont élu président. Il y avait deux missions : montrer qu'une forme solidaire de financement et d'investissement était possible et que collectivement Finansol pouvait garantir la destination solidaire des produits financiers et leur transparence. D'où très vite l'institution d'un label qui engageait la crédibilité des membres. Le label a été attribué au départ à tous les participants qui se reconnaissent dans une charte, puis un comité indépendant a été mis en place. La première remise des labels au Sénat a été la première manifestation publique de Finansol. »

#### JEAN-PAUL VIGIER

Président de Finansol de 1995 à 1998

## UN ENGAGEMENT PÉRENNE POUR DÉVELOPPER LA FINANCE À IMPACT SOCIAL

« Les résultats les plus significatifs ont pu être obtenus grâce aux négociations que nous avons menées avec le ministère des finances et les groupes parlementaires et qui se sont traduits par des avancées législatives. Dans un premier temps, nous avons pu faire reconnaître l'entreprise solidaire, comme étant créée par une personne en difficulté ou comprenant un tiers de personnes en difficulté dans son personnel. Pour cela nous avons pu utiliser la Loi contre l'exclusion (juillet 1998), qui a défini la "personne en difficulté" du fait de son éligibilité aux minimas sociaux. Dans un deuxième temps, nous avons obtenu que dans la loi Fabius de 2001 figure l'obligation pour les gestionnaires de produits d'épargne salariale de toujours proposer dans leurs offres aux entreprises un produit solidaire. Cette ouverture sur l'épargne salariale s'est traduite par une forte augmentation des épargnants solidaires et flux d'épargne solidaire. »

### HENRI ROUILLÉ D'ORFEUIL

Président de Finansol de 1998 à 2004



### FRÉDÉRIC TIBERGHIEU

Président de Finansol puis  
de FAIR de 2013 à 2024

« La collecte a connu une forte croissance et le 1 % de l'épargne financière des ménages n'est plus très loin. Le nombre de membres a doublé, du fait de l'extension de l'offre solidaire et de notre champ d'intervention à la finance à impact social. Sortis de notre isolement, nous avons également renforcé notre présence à l'international et avons noué plusieurs contributions fructueuses. La fusion avec l'iLab, bien préparée, s'est bien déroulée, enrichissant l'équipe et son expertise. Le label a gagné en indépendance, et donc en crédibilité, en rehaussant son niveau d'exigence. Nous avons bénéficié d'une bonne écoute des pouvoirs publics et d'avancées législatives au service de l'ESS, par exemple sur le LDDS et l'agrément ESUS. En résumé, ensemble, nous avons connu une période féconde et de transformation profonde. »



### THIERRY SIBIEUDE

Président de FAIR depuis 2024

« L'épargne solidaire a franchi en 2023 le seuil de 0,5 % de l'épargne sous gestion, avec un taux de croissance annuel de 15 %, supérieur à celui de l'épargne globale. Et maintenant ? FAIR sera un acteur clé pour contribuer au maintien du cadre sécurisé et stabilisé pour les épargnants solidaires : il s'agira de résister aux tentatives de remise en cause que ce soit en France ou en Europe, car ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire. Et l'actualité nous oblige à nous mobiliser collectivement sans délai et sans faiblesse. Simultanément le collectif s'enrichira d'un nombre croissant d'investisseurs convaincus que l'impact social et environnemental n'est pas l'ennemi du rendement financier, car nous disposerons des outils permettant de le mesurer et des données permettant de le prouver. C'est le défi des 5 ans qui viennent. »

### 1995 CRÉATION DE FINANSOL,

association de promotion de la finance solidaire, par 12 membres fondateurs : Adie, Autonomie et Solidarité, Caisse des Dépôts, Caisses d'Épargne, CCFD-Terre Solidaire, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Fédération des Cigales, France Active, Garrigue, Habitat et Humanisme et La Nef.



### 1997 CRÉATION DU LABEL FINANSOL, le gage de

transparence et de solidarité des  
placements d'épargne solidaire.

**2013** Lors du G8 de Londres, mise en place de la **TASK FORCE SUR L'INVESTISSEMENT À IMPACT**, présidée par Sir Ronald Cohen, devenue le Global Steering Group (GSG).

**2016 CRÉATION DE L'IMPACT INVEST LAB** par 6 membres fondateurs : la Caisse des Dépôts, le Centre Français des fonds et fondations, le Comptoir de l'Innovation (devenu Inco), le Crédit Coopératif, Finansol (devenu FAIR) et le Mouves (devenu le Mouvement Impact France).

**2017** L'épargne solidaire atteint plus de **10 MILLIARDS D'€ D'ENCOURS**.

**2021 CRÉATION DE FAIR**, issu de la fusion entre Finansol et l'Impact Invest Lab.

**2023** L'épargne solidaire dépasse les **30 MILLIARDS D'€ D'ENCOURS**, et la finance à impact représente 16,4 milliards d'euros.



**2024** Première **RECONNAISSANCE RÉGLEMENTAIRE DU LABEL FINANSOL** dans un décret permettant d'intégrer davantage d'offres durables et solidaires dans les plans d'épargne entreprise et retraite

**2024** Mise en œuvre du **NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE** de l'association, visant à transformer la finance au service d'un monde plus juste et durable.



**2025** Le collectif fête ses **30 ANS !**

## Le label Finansol



Le label Finansol a été créé en 1997 afin de distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.

Aujourd'hui élargi au périmètre de la finance à impact, c'est une véritable boussole pour les épargnants et investisseurs institutionnels car **il atteste que les fonds collectés servent réellement au financement d'activités à forte utilité sociale et environnementale.**

Il assure également l'accès à une information fiable sur les produits labellisés et les activités soutenues.

Le label Finansol est **décerné et contrôlé par un comité indépendant**, composé de 14 membres issus des secteurs associatif, financier, universitaire, de l'investissement à impact, de l'entrepreneuriat social et du monde des médias.

En 2024, le comité du label Finansol a attribué le label à 7 nouveaux produits d'épargne solidaire et l'a retiré à 7 produits (non-respect du critère d'action commerciale ou à la demande des établissements).

Retrouvez la liste complète des produits labellisés Finansol sur [www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)

### Composition du comité du label Finansol

- ↳ **Patrick Boulte**, membre fondateur - Solidarités Nouvelles Face au Chômage
- ↳ **Guy Courtois**, expert en finance solidaire
- ↳ **Isabelle Guénard-Malaussène**, experte financière et spécialiste en finance durable, présidente de Finance@Impact
- ↳ **Flora Guerry**, experte en investissement dette privée - Eiffel Investment Group
- ↳ **Eric Larpin**, journaliste spécialiste de la finance solidaire
- ↳ **Elise Leclerc**, spécialiste de l'innovation sociale et de la mesure d'impact, directrice du Laboratoire Evaluation et de Mesure d'Impact Social (E&MIS) - ESSEC
- ↳ **Jean-Pierre Lefranc**, directeur administratif et financier - Fondation de l'Armée du Salut
- ↳ **Alexandre Lengereau**, expert financier, président d'Amadeis
- ↳ **François Marc**, expert en finance
- ↳ **Elodie Nocquet**, associée fondatrice - Better Way
- ↳ **Yasmine Puteaux**, auditrice du label ISR pour l'AFNOR, membre ambassadeur de l'association des Acteurs de la finance responsable (AFR), présidente de Kermani Conseil expert en Conseil en Conformité
- ↳ **Catherine Siproudhis**, avocate, spécialisée dans le secteur bancaire et de la gestion d'actifs
- ↳ **Pierre Valentin**, Senior Advisory Consultant chez Amadeis
- ↳ **Sabina Zinkhöfer**, experte en finance et partenariats d'entreprises en Europe



190

produits sont  
labellisés Finansol  
au 31.12.2024



6

séances du  
comité du label  
Finansol



7

nouvelles  
labellisations



#### PATRICK BOULTE

Membre du Comité du label  
Finansol

« 2024 a été une année d'évolution pour le label Finansol qui intègre désormais des exclusions normatives et sectorielles à son règlement. Le Comité continue ainsi de répondre à l'exigence du label par une évaluation de la composition et de la transparence des produits financiers, mais aussi de l'objectif d'utilité sociale des projets bénéficiaires. Les procédures d'évaluation et de mesure sont adaptés, en conséquence, par l'équipe du label, afin de fournir une information claire et accessible aux utilisateurs et membres du Comité du label. À l'issue de l'audit annuel, de rencontres avec plus d'une vingtaine de structures, ont été décidés 7 retraits et 7 nouvelles labellisations (parts d'entreprises, fonds dits "90/10", produits d'assurance UC - unité de compte - et fonds Croissance, fonds de partage, livret de micro-épargne). 190 produits financiers finissent l'année distingués par le label Finansol. »



## HÉVÉA

Le nouveau tiers-lieu HÉVÉA regroupe des espaces de travail écologiques à usage social à Lyon grâce à ETIC

## Le conseil scientifique

FAIR anime un conseil scientifique visant à démocratiser, vulgariser et faire avancer les sujets liés à la finance à impact social. Il travaille notamment à la création de contenus et au rapprochement de FAIR avec les milieux scientifiques et de la recherche.

En 2024, le conseil scientifique s'est renouvelé avec 5 départs et 3 arrivées, et a accueilli en tant que président Nicolas Mottis, professeur au sein du département Management de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'Ecole polytechnique. Au-delà de ses travaux de rédaction, le conseil scientifique a pu émettre des avis et recommandations entre autres sur la constitution du Zoom sur la finance solidaire 2024, la seconde édition du Panorama de la finance à impact 2024, sur le position paper d'Impact Europe (anciennement EVPA), ainsi que sur l'article de Philippe Devin, doctorant salarié chez FAIR, concernant la performance financière des fonds solidaires.

### Le conseil scientifique est composé de :

- ↳ **Nicolas Mottis**, professeur à l'Ecole polytechnique, administrateur du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et membre de la commission Climat et finance durable de l'AMF, président du conseil scientifique
- ↳ **Marie-Laure Barut-Etherington**, directrice Générale Adjointe, Direction Générale des Statistiques, des Etudes et de l'international, Banque de France
- ↳ **Clémentine Blazy**, Equity Partner, European Center for Social Finance
- ↳ **Corinne Gendron**, professeure titulaire de la chaire RSE de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- ↳ **Benoît Granger**, administrateur de Financement Participatif France, spécialiste de l'entrepreneuriat, du social business, du microcrédit et de la finance solidaire
- ↳ **Frédéric Lavenir**, président de l'Adie et ancien directeur général de CNP Assurances
- ↳ **Benjamin Le Pendeven**, professeur à Audencia
- ↳ **Nadine Richez-Battesti**, enseignante-chercheure à Aix-Marseille Université et au LEST-CNRS, membre de la RECMA et coprésidente de l'ADDES
- ↳ **Gregory Schneider-Maunoury**, professeur associé à l'Université Sorbonne Paris-Nord, fondateur et dirigeant de la société Defis Impact



**NICOLAS MOTTIS**

Président du conseil scientifique

« Dans une période marquée par un rétro-pédalage généralisé de la finance durable, la finance à impact poursuit son développement. Finalement assez petite, quelques dizaines de milliards d'euros contre les milliers de milliards de l'ensemble de la finance, cette classe d'actif joue pourtant un rôle clé. En effet, avec un agenda social ou environnemental ambitieux, elle obtient souvent des résultats très positifs. Sa diversité et la combinaison simultanée d'un grand nombre de contraintes économiques, techniques, légales, sociales ou réglementaires posent pourtant des questions difficiles. Contribuant à ces débats, le conseil scientifique aide à trouver des chemins pour au contraire pédaler plus vite. »

# Promouvoir une finance à impact social

FAIR vise à sensibiliser les citoyens sur l'utilisation de leur épargne et, par-là, à promouvoir une finance générant plus d'impact social en encourageant le passage à l'acte. De tels projets, alliant temps forts de communication, actions sur le long terme et présentations pédagogiques, constituent le cœur de l'activité de l'association.

## Animer des temps forts de communication

### 17<sup>E</sup> SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

• Cette campagne nationale de sensibilisation veut faire prendre conscience à chacun que son épargne est un moyen d'action et qu'elle peut soutenir des entreprises et des projets répondant aux enjeux de notre société. L'édition 2024 s'est tenue du 11 au 17 novembre.

Les résultats :

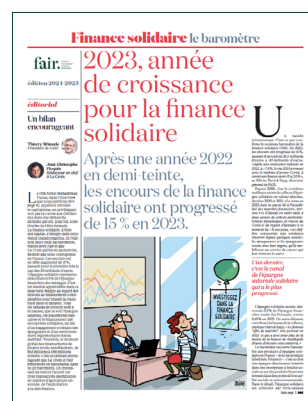
- 1,5 million de personnes touchées
- 70 événements organisés partout en France
- Une mobilisation importante des acteurs du réseau



### 22<sup>E</sup> BAROMÈTRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

• Cette publication pédagogique, conçue en partenariat avec La Croix et sortie en juin 2024, propose des reportages sur des initiatives citoyennes et des indicateurs d'impact de la finance solidaire en France.

Retrouvez-le sur : [www.finance-fair.org/nos-publications/](http://www.finance-fair.org/nos-publications/)



© REHMAN ASAD/AFIP

### MUHAMMAD YUNUS

Prix Nobel de la paix en 2006

« En soutenant des associations et entreprises non cotées qui visent des objectifs d'intérêt collectif, et à forte utilité sociale et environnementale, la finance solidaire a également un rôle à jouer. Là encore, l'idée n'est pas d'accumuler de l'argent mais d'apporter des solutions aux problématiques de la société grâce à son épargne. »

Interview diffusée dans le Baromètre de la finance solidaire 2024-2025

## Sensibiliser les épargnants

FAIR affirme son expertise en poursuivant son travail de fond auprès des journalistes, des médias et des réseaux sociaux. Pour toucher une large audience, l'association investit de nouveaux canaux (podcasts, sponsoring) et produit des contenus pédagogiques et ludiques (vidéos de présentation du label Finansol, mode d'emploi de la finance solidaire ou de la fiscalité de l'actionnariat solidaire, etc.).

Par sa présence en ligne (deux sites internet et 4 comptes sur les réseaux sociaux), FAIR sensibilise le grand public et engage ses communautés autour de la finance solidaire. Dans cet esprit, depuis 2023, une newsletter aide les épargnants à mieux comprendre ce mécanisme en 5 minutes par mois.

FAIR prend régulièrement la parole pour promouvoir le modèle de la finance solidaire lors d'événements organisés par ses adhérents, des réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ou des acteurs financiers, ou par des organisations internationales.



À LA DÉCOUVERTE DE LA FINANCE SOLIDAIRE !

FAIR anime des lives Instagram pour présenter des acteurs de la finance solidaire, explorer leurs actions et permettre aux épargnants de poser toutes leurs questions. Fermes en Vie et Villages Vivants se sont prêtés au jeu en 2024 et d'autres sont à venir en 2025 !



28 300

abonnés sur les réseaux sociaux



92

interventions presse ou lors d'événements

20 %



des Français déclarent souhaiter une épargne à finalité solidaire combinant rentabilité financière et contribution à des projets sociaux et écologiques, un chiffre qui grimpe à 30 % chez les 25-34 ans.

D'après le sondage FAIR et France Active, par OpinionWay, « Les Français et l'épargne solidaire » (novembre 2024)

## Outiller les acteurs du secteur

FAIR s'attache à accompagner ses adhérents dans leurs actions de communication et à fournir des outils utiles et appropriables. Dans cet esprit, l'association produit des contenus pédagogiques et des décryptages, tous à disposition de son réseau. FAIR propose depuis 2024 un nouvel espace ressources de communication (visuels, présentation, formats d'événements, etc.).



LE LABEL FINANSOL EN 2 MINUTES !

Depuis 1997, le label Finansol est une véritable boussole pour les épargnants individuels et investisseurs institutionnels car il atteste de l'impact social et de la transparence des produits labellisés.



140

ressources disponibles sur [www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)



110

fiches de projet financés par la finance solidaire

# 2

## Développer les pratiques

Les entreprises sociales ont des besoins spécifiques de financement, auxquels la finance à impact social a la capacité de répondre. La démarche de FAIR est de soutenir ces acteurs et leurs bénéficiaires finaux par la promotion collective de l'épargne et de l'investissement solidaires et ainsi permettre de collecter les ressources nécessaires à leur développement.

### Favoriser l'innovation

En tant que centre de compétences, FAIR a accompagné la Direction générale du Trésor pour la structuration de contrats à impact dans le cadre de deux Appels à manifestation d'intérêt (AMI), l'un pour promouvoir l'égalité des chances économiques et l'autre pour favoriser l'accès à l'emploi. FAIR appuie régulièrement pour la poursuite de ce dispositif.

En 2024, le label Finansol a été attribué au fonds d'investissement à impact de BNP Paribas European Impact Bonds Fund 2, un fonds novateur issu de la collaboration entre BNP Paribas, la Banque des Territoires, le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et BNP Paribas Cardif, qui s'engage à accélérer le développement des contrats à impact au sein de l'Union européenne. Une première pour un fonds contrats à impact !

### LES 5 W DE L'INVESTISSEMENT À IMPACT



FAIR a élaboré, avec un consortium composé d'Impact Europe, du GSG Impact et de partenaires européens, le manifeste *The 5 Ws of Impact Investing*, qui propose des définitions et des standards européens harmonisés pour renforcer la confiance dans le secteur de l'investissement à impact.

Retrouvez ces publications dans le centre de ressources de FAIR : <https://www.finance-fair.org/fr/centre-de-ressources>



### GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR LES FONDS SOLIDAIRES

À destination des gérants d'actifs désireux de contribuer au développement des fonds solidaires, le GSG France propose un guide pratique pour accompagner les acteurs du secteur dans la création ou l'amélioration des fonds solidaires (dits fonds « 90/10 »), en renforçant la cohérence entre la gestion de la poche cotée et celle de la poche non cotée, à vocation solidaire.





### FINANCER L'ESS À L'INTERNATIONAL : OÙ SONT LES FINANCEURS À IMPACT ? - 17 SEPTEMBRE

À l'occasion du Forum Mondial Convergences, FAIR a proposé, en partenariat avec le GSEF, une rencontre pour se faire écho des pratiques existantes d'investissement à impact dans les pays émergents, et plus particulièrement en Afrique.

### Analyser les enjeux clés du secteur

Depuis 2001, l'Observatoire de la finance à impact social collecte auprès de ses adhérents et analyse les données de la finance à impact social en France. L'objectif : présenter une image représentative du secteur et identifier ses tendances et évolutions majeures.

Ces données sont présentées chaque année dans des études à visée statistique ou thématique, permettant de dimensionner le marché de manière plus précise, notamment :

- ↳ Un Zoom sur la finance solidaire, à l'usage des professionnels, visant à une meilleure compréhension des tendances du secteur ;
- ↳ Le Panorama de la finance à impact en France, publié dans le cadre du GSG France.

### LA FINANCE À IMPACT EN FRANCE

La 2<sup>e</sup> édition du Panorama de la finance à impact, qui intègre pour la première fois des données sur les fonds cotés, confirme la montée en puissance de l'investissement à impact social et écologique. Porté par FAIR, le FIR et France Invest au sein du GSG France, ce travail repose sur des données fiables et une définition exigeante. Cette publication annuelle offre des données claires et analytiques du secteur, trace les spécificités françaises et met en lumière tout le poids et la dynamique du secteur.



### LES RENCONTRES DU GSG FRANCE - 13 DÉCEMBRE

Le GSG France réunissait ses membres afin de leur présenter les derniers chiffres de la finance à impact en France et les avancées de ses groupes de travail sur la taxonomie sociale, la stratégie d'impact des fonds solidaires et la place de l'impact dans l'univers des actifs cotés.

### Financer les ODD

Comment orienter davantage de capitaux en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) ? Cette question touche à deux sujets centraux pour FAIR : l'accès au financement pour les entreprises de l'ESS et le plaidoyer pour un cadre légal positif.

En prévision de la prochaine édition du forum mondial pour une économie sociale (GSEF), qui se tiendra en octobre 2025 à Bordeaux, FAIR a lancé en 2024 une analyse des modes de financement de l'ESS à l'international visant à produire un guide des approches de financement. FAIR a également coopéré avec le GSG et ses partenaires nationaux d'Israël, d'Italie et du Portugal dans le cadre du programme Horizon Europe, en publiant un rapport sur les écosystèmes d'innovation tech axés sur les ODD. Enfin, l'association a collaboré en 2024 avec ComDev Africa pour réaliser un livre blanc sur l'ESS au Sénégal et un guide de mobilisation à l'attention de ses ambassadeurs.

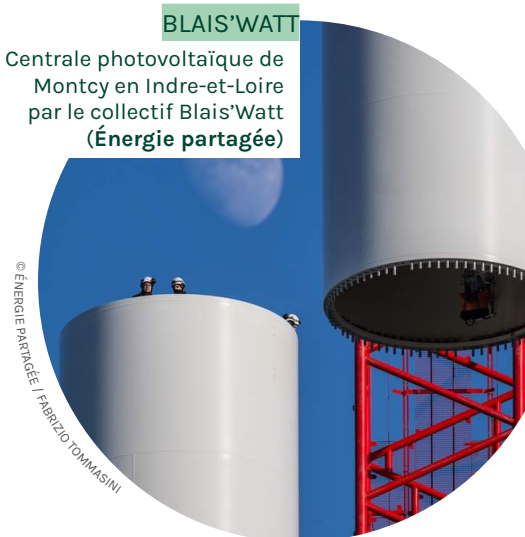


100

indicateurs étudiés et consolidés à partir des données des 187 produits financiers labellisés Finansol proposés par 82 acteurs

### BLAIS'WATT

Centrale photovoltaïque de Montcy en Indre-et-Loire par le collectif Blais'Watt (Énergie partagée)



# Représenter les acteurs

FAIR porte les intérêts des acteurs de la finance à impact social, en France et à l'international : elle représente ses adhérents au sein d'instances de concertation publiques ou de la société civile, et entretient des relations de travail suivies avec les décideurs publics.

## Convaincre les décideurs publics

FAIR a pour mission de créer un environnement juridique et fiscal favorable au développement de la finance à impact social. L'impulsion politique restant décisive pour l'encourager et la renforcer, FAIR agit avec ses adhérents et intervient auprès des décideurs publics.

Cette année encore, FAIR a proposé plusieurs amendements dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF) 2025 visant à préserver l'intégrité et l'exigence de l'incitation fiscale à l'actionnariat solidaire et à adapter la fiscalité des foncières solidaires. FAIR a également contribué, en lien étroit avec la Direction générale du Trésor et ses adhérents, à définir les nouvelles règles visant à encadrer l'agrément ESUS et l'assimilation des placements collectifs.

À la suite d'échanges avec l'écosystème et l'administration et à l'occasion de la proposition de loi « Attractivité de la France et financement des entreprises », FAIR a proposé un amendement visant à permettre aux fonds solidaires d'investir davantage dans les entreprises sociales agréées ESUS s'ils le souhaitent. La loi a été adoptée en juin 2024, et la mesure est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le plafond solidaire des fonds « 90/10 » a été rehaussé de 5 % : ces fonds ont donc maintenant la possibilité de devenir des fonds « 85/15 ».

## VERS UNE ÉPARGNE SALARIALE ENCORE PLUS SOLIDAIRE ET DURABLE !

• La loi *Partage de la valeur* de février 2023 visait à renforcer l'intéressement et la participation dans les petites entreprises. Dès 2025, celles de 11 à 49 salariés, sous conditions de résultats, devront appliquer un dispositif de partage de la valeur. Un décret de juin 2024 a précisé les labels acceptés, incluant notamment le label Finansol. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, les entreprises offrant un plan d'épargne entreprise ou retraite (PEE ou PER) à leurs employés doivent proposer un fonds labellisé en plus d'un fonds « 90/10 » solidaire.

## L'IMPACT EN ROUTE VERS BRUXELLES

• Pour préparer les élections européennes de 2024, FAIR s'est adressée aux candidats en publiant ses recommandations visant à favoriser le financement d'initiatives à impact social qui façonneront positivement l'avenir de l'Europe. En effet, ces élections étaient l'occasion, pour le secteur de la finance à impact, de rappeler l'importance d'une transition juste, aussi bien environnementale que sociale comme imaginée dans le *Green Deal* européen.



CAFÉ, CROISSANT ET PARLEMENT  
23 AVRIL

**En amont des élections européennes, FAIR proposait à ses adhérents et partenaires d'échanger avec deux candidates aux élections. Les discussions ont notamment porté sur l'harmonisation d'une définition de l'impact social en Europe et les potentielles adaptations des réglementations européennes à celle-ci.**

## Porter la voix des acteurs de la finance à impact social

FAIR travaille en étroite relation avec les acteurs des secteurs financiers et de l'ESS, en France et à l'international. En 2024, l'association a notamment œuvré à développer ses contacts à l'international et a contribué de manière significative à des consultations et groupes de travail pour porter haut la voix des acteurs de la finance à impact social.



**19** interlocuteurs rencontrés au sein des ministères, des directions générales du Trésor et de l'Emploi, du Parlement français et européen, des régulateurs et réseaux financiers français et internationaux, ...



**7** contributions portant la position des acteurs du collectif auprès du Conseil Supérieur de l'ESS, de France Assureurs, de la coalition Business for a better tomorrow, ...



**2** participations à des auditions parlementaires



**22** lettres de veille décryptant l'actualité réglementaire et politique en France et en Europe

### ÉVOLUTION DE L'ASSIMILATION ESUS

FAIR a soutenu l'évolution de l'assimilation ESUS pour les fonds solidaires, afin qu'elle reflète davantage les réalités du secteur et rehausse son niveau d'exigence. Par suite d'un décret entré en vigueur en décembre 2024, les fonds désirant être assimilés doivent avoir au moins 50 % de titres solidaires en portefeuille, contre 25 % seulement auparavant. Par ailleurs, la procédure pour être assimilé a été clarifiée, et une ouverture sur les entreprises solidaires internationales a été opérée.

## Valoriser le modèle français de la finance solidaire en Europe et dans le monde

La finance solidaire est une forme pionnière de la finance à impact, qui a pu se développer en France grâce à une conjonction de facteurs favorables. Par la valorisation des innovations nationales et une dynamique de coopération internationale, FAIR vise à ce que la France s'inscrive comme fer de lance de la finance à impact social en Europe et à l'international.

### ANALYSER LE MARCHÉ DE L'INVESTISSEMENT À IMPACT EN EUROPE

FAIR a contribué aux travaux de dimensionnement de marché européen qui ont été menés dans le cadre de l'European Impact Investing Consortium (EIIC). Ce rapport fournit aux investisseurs, aux décideurs politiques et aux leaders du marché les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées, aligner leurs stratégies sur les défis mondiaux et explorer de nouvelles voies de collaboration.

### GSG FRANCE FOR IMPACT FINANCE

Le GSG France for impact finance (anciennement NAB France) est né en 2013 et est copiloté depuis 2023 par FAIR, le FIR et France Invest, dans le but de travailler collectivement à l'essor et à la promotion de la finance à impact. Il est partie prenante du GSG impact, créé en 2015 par Sir Ronald Cohen à la suite des travaux de la Social Impact Investment Taskforce du G8. Ce réseau est actif dans plus de 50 pays et œuvre à réorienter les ressources pour créer un impact positif sur les ODD et les enjeux climatiques. FAIR héberge le secrétariat du GSG France et participe activement aux travaux du GSG Impact.



**MAXIME BADUEL**  
Délégué ministériel à l'ESS

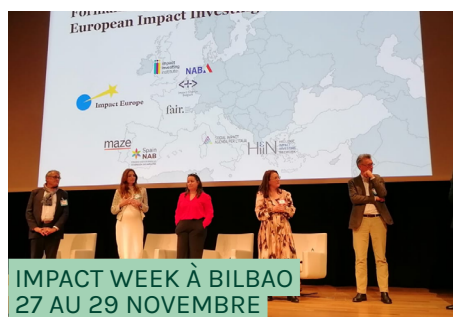
© GEZELIN GREE

« Pour répondre aux défis environnementaux et sociaux d'aujourd'hui et de demain, la mobilisation de capitaux privés est un enjeu majeur. La finance solidaire, en reliant épargnants et projets à forte utilité sociale, est un pont qui permet le meilleur usage possible de ces capitaux.

Un cadre réglementaire adapté et incitatif, construit patiemment en France depuis presque 30 ans, est la condition sine qua non du bon développement de cette finance qui vise à promouvoir et à développer une économie plus juste, inclusive et résiliente. FAIR joue un rôle majeur dans cette dynamique, en fédérant les acteurs de la finance à impact social et environnemental et en portant haut la voix de cette finance placée au service du bien commun.

En concertation avec les acteurs, de belles avancées ont encore été enregistrées en 2024, notamment l'augmentation de la poche solidaire dans les fonds solidaires, la clarification de la procédure de l'assimilation ESUS ou encore le renforcement de l'offre durable et solidaire dans l'épargne salariale.

Nous continuerons en 2025 à porter collectivement une même ambition, celle d'une finance toujours plus exigeante avec elle-même et toujours plus utile afin de répondre au mieux aux urgences et aux besoins du quotidien comme aux enjeux des grandes transitions. »



FAIR participait à ce rendez-vous organisé par Impact Europe et qui permet aux acteurs de l'investissement à impact, de la philanthropie et de l'économie sociale d'échanger sur les meilleures pratiques, d'explorer les tendances du secteur et de renforcer les collaborations pour maximiser l'impact social et environnemental en Europe et au-delà.

# 4

## Accompagner nos adhérents et partenaires

FAIR fait vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents. Aujourd'hui, elle entend renforcer son accompagnement, notamment en complétant et en structurant mieux son offre aux adhérents : de l'accompagnement à la labellisation en passant par la communication ou encore la construction de données statistiques.

### Soutenir les démarches de développement

FAIR appuie ses membres et partenaires dans leurs démarches de développement et de promotion de la finance à impact social. Dans cet esprit, elle se positionne comme un véritable centre de ressources et un soutien politique et opérationnel pour ses adhérents.

### LE LABEL FINANSOL ÉVOLUE POUR UNE FINANCE SOLIDAIRE TOUJOURS PLUS EXIGEANTE

• Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le règlement du label Finansol se renforce avec des critères révisés pour mieux répondre aux enjeux contemporains de durabilité, de solidarité et de transparence. Parmi les évolutions majeures, fruit d'un travail collectif mené depuis 2023, des critères d'exclusions sectorielles garantiront une plus grande cohérence des produits labellisés. Applicables immédiatement aux nouvelles candidatures, ils devront être intégrés par les gestionnaires de produits labellisés d'ici fin 2025.

### COLLECTER, ANALYSER ET DIFFUSER LES DONNÉES

• Lancé à l'automne 2021, le projet de système d'information renforcé sur la finance à impact social de FAIR, FAIR Dataroom, continue ses avancées en 2024. L'objectif ? Digitaliser les opérations de collecte de données au titre du label Finansol et permettre la restitution et le suivi de l'historique des indicateurs, pour une meilleure valorisation des données financières et extra-financières des acteurs du secteur.



### UN NOUVEAU GUIDE POUR LE LABEL FINANSOL

La nouvelle édition du Guide du label Finansol reflète les évolutions majeures engagées depuis 2023. Ce label pionnier a toujours évolué avec son écosystème : il s'adapte désormais à l'essor des produits financiers solidaires, l'intégration de nouveaux acteurs, notamment du private equity, ainsi qu'un focus renforcé sur l'impact. Le guide détaille le processus de labellisation, basé sur les piliers exigeants de l'impact que sont l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité, et la transparence de l'information.

## Favoriser l'accès aux financements

Le financement est une étape clé dans la vie d'une organisation, qu'il s'agisse de financer l'amorçage, le développement, un changement d'échelle ou encore de trouver des sources de financement complémentaires. Les entreprises et les projets à impact social et environnemental ont des besoins spécifiques, que les financeurs à impact comprennent bien. FAIR favorise les rencontres entre ces acteurs à travers une information claire et par leur mise en relation concrète.



### CLUB 3ZERO

Un campus étudiant, Club 3ZERO, une initiative d'ACTED pour lutter contre l'exclusion, la pauvreté et les émissions de dioxyde de carbone (Tunisie)



### ALEXANDRA PAYEN-JOUBERT

Secrétaire générale de FemuQuè Ventures

« Issue d'un projet visant à créer un cercle économique vertueux, c'est par appel public à l'épargne que FemuQuè est née. Avec la création en 2016 de FemuQuè Ventures, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF, de nouvelles opportunités d'investissement sont possibles pour un plus grand nombre de personnes, portant à une plus grande échelle la volonté d'origine. Particuliers, entreprises, collectivités et institutionnels contribuent en tant qu'investisseurs aux différentes stratégies déployées. 90 % d'entre eux sont des particuliers, ils représentent 45 % des encours gérés. »

Témoignage publié dans le Zoom sur la finance solidaire



### FAVORISER L'AMORÇAGE - 8 OCTOBRE

Inco Ventures, éthi'Kdo et la région Ile-de-France ont échangé lors de cet événement sur les spécificités du financement de l'amorçage pour les entreprises de l'ESS et des solutions pour maximiser l'impact des projets soutenus.



## DÉPLOIEMENT DES CONVENTIONS D'AFFAIRES EN FRANCE

• Deux nouvelles éditions des conventions d'affaires ont été organisées en 2024. La première, qui s'est tenue à Toulouse et en partenariat avec la Métropole, a permis à 7 investisseurs à impact et 9 porteurs de projet d'échanger lors de 24 rendez-vous préqualifiés. Ce sont ensuite 20 financeurs et 26 porteurs de projet qui se sont retrouvés lors de 106 rencontres à Paris lors d'une journée en partenariat avec la Région Ile-de-France organisée dans les locaux de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne. Un webinar de préparation à la levée de fonds et un travail important de cartographie de l'écosystème des accompagnateurs et incubateurs ont été réalisés en amont pour augmenter la pertinence de ces événements.



### LA FINANCE SOLIDAIRE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Organisées par FAIR et le Mouvement associatif, ces rencontres visent à informer les projets associatifs des opportunités représentées par la finance solidaire. Trois éditions ont eu lieu en 2024, à Toulouse, Arras et Orléans.

# 5

## Rassembler autour de valeurs fortes

FAIR est une communauté de membres dynamiques et actifs, engagés pour le développement d'une finance au service du bien commun. L'association s'attache à faire vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents.

### Animer et informer le collectif

FAIR propose des espaces de discussion et d'information tout au long de l'année :

- ↳ **Deux infolettres mensuelles** à destination de ses adhérents, l'une dédiée aux actualités nationales et l'autre internationales, intégrant une veille réglementaire ;
- ↳ **Une newsletter bimensuelle** envoyée aux acteurs de l'écosystème, qui met en lumière l'actualité de l'association et du secteur ;
- ↳ **Des emails dédiés**, selon les actualités de l'association, proposant des contenus exclusifs aux adhérents ;
- ↳ **Des webinaires sur les actualités du secteur**, par exemple la sortie d'une étude, la présentation des évolutions du label, la préparation à la levée de fonds ou encore les appels à projets pour des financements européens ;
- ↳ **Des événements de débat et de networking** ;
- ↳ L'animation de **groupes de travail** et d'espaces d'échanges impulsés par les membres.



### CRISE DU LOGEMENT : QUEL RÔLE POUR LES ACTEURS DE L'ESS ? 25 JUIN

Les adhérents de FAIR ont pu échanger avec des représentants de la Fondation pour le Logement des défavorisés, Soliko, SNL-Prologues et Novaxia sur l'état alarmant du mal-logement en France et les solutions durables et concrètes apportées à cette crise par les acteurs de l'ESS.



### PATRIMONIA SEPTEMBRE

Les labels Finansol, Greenfin et ISR se sont retrouvés pour un stand et une conférence au salon Patrimonia, à Lyon.

## Favoriser les dynamiques collectives

Afin de renforcer son rôle de fédérateur d'une communauté diverse et engagée, FAIR anime des groupes de travail. Pilotés par des adhérents, chaque groupe offre un espace de dialogue et d'échanges, favorise la montée en compétences par le partage d'expériences et encourage la coconstruction d'outils utiles à l'écosystème.

### FONCIÈRES SOLIDAIRES

Répondant à la demande d'adhérents, un groupe de travail à destination des foncières solidaires membres de FAIR (environ 40 structures) a été mis en place. Il vise à leur permettre d'échanger entre pairs et faire avancer leurs principaux sujets, depuis les problématiques fiscales ou juridiques jusqu'à des projets de développement communs. Quatre rencontres ont eu lieu en 2024, et d'autres échanges thématiques sont prévus jusqu'à fin 2025 (actionnariat citoyen et foncières, valorisation, adaptation au changement climatique, normes de reporting européennes, ...).



Pilotage par **Antoine Anquetil** (Soliko) et **Alexandre Born** (Bellevilles)

### PRATIQUES D'IMPACT DES FINANCEURS ET INVESTISSEURS À IMPACT SOCIAL

Les enjeux de gestion et mesure de l'impact social sont complexes à appréhender et répondent à des logiques et des intentions différentes en matière d'investissement. À la suite de retours d'adhérents obtenus lors d'un premier tour de table mené en 2023, un nouveau groupe de travail a vu le jour sur les pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact social. Cet espace d'échanges a pour objectifs d'identifier les bonnes pratiques tout au long de la trajectoire d'impact, de proposer des temps de prise de recul et d'inspiration sur le sujet ainsi que des standards de référence en termes de définitions, de pratiques, d'outils en s'appuyant sur les travaux de place. Six rencontres ont eu lieu en 2024, et un guide sera publié à l'issue des échanges en 2025.



Pilotage par **Adrien Pannetier** (Prouesse) et **Philippe Poiré** (Crédit Mutuel AM)

### ÉPARGNE DE PARTAGE

FAIR recense 39 produits de partage labellisés Finansol et 8 associations bénéficiaires. Pour donner suite à des demandes des différentes parties prenantes, un groupe de travail dédié à la question de l'épargne de partage et de ses leviers de développement a été lancé en 2024. Réunissant des financeurs proposant des produits d'épargne de partage et des associations bénéficiaires, le groupe s'est retrouvé à 4 reprises en 2024. Les échanges se poursuivront en 2025 et aboutiront à la rédaction d'un guide pratique destiné à tout financeur ou association intéressés par ce mécanisme et présentant ses opportunités, les freins à son développement ainsi que les éventuels leviers identifiés pour le renforcer.



Pilotage par **Anaïs Vallot** (Médecins du Monde) et **Imad Tabet** (Crédit Coopératif)



### UNIVERSITÉ DE L'ECONOMIE DE DEMAIN 28 AOÛT

FAIR est intervenue lors d'un débat « Finance engagée : renforcer la transparence » sur les enjeux de transparence et de responsabilité dans le secteur financier, aux côtés du Crédit Coopératif, Lita.co, Ecofi et l'AMF.

# 159 adhérents

au 31 mars 2025



**160**

adhérents,  
au 31 décembre  
2024

**22**

nouveaux  
adhérents  
en 2024

- ↳ 3 Colonnes
- ↳ Accession solidaire
- ↳ Acted
- ↳ Action Contre la Faim
- ↳ Adie
- ↳ AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs
- ↳ Agora pour l'habitant
- ↳ AIDES
- ↳ Allianz Global Investors
- ↳ Amasisa (forest investissement)
- ↳ Ampere Gestion
- ↳ Amundi AM
- ↳ Apicil AM
- ↳ Arkea AM
- ↳ Autonomie et Solidarité
- ↳ Backbone
- ↳ Banque CIC
- ↳ Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts
- ↳ Banque Postale (La)
- ↳ Base Commune
- ↳ BDF Gestion
- ↳ Bellevilles
- ↳ BFT Investment Manager
- ↳ BNP Paribas AM France
- ↳ BPCE
- ↳ BPI France
- ↳ Bretagne Capital Solidaire
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Lyon
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nantes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nîmes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Paris
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Toulouse
- ↳ Caisse Fédérale du Crédit Mutuel
- ↳ Cap Habitat Coopératif
- ↳ Caritas Habitat
- ↳ CCFD-Terre Solidaire
- ↳ Cèdre Finance éthique (Le)
- ↳ Centre français des Fonds et Fondations
- ↳ Cerf Vert (Foncière)
- ↳ Chênelet (Foncière)
- ↳ Chartrons Patrimoine
- ↳ Chez moi demain
- ↳ Cigales (Fédération)
- ↳ Citizen Capital
- ↳ Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES)
- ↳ Confédération CFDT
- ↳ Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- ↳ Covéa Finance
- ↳ Cow Gestion
- ↳ Crédit Coopératif
- ↳ Crédit Mutuel AM
- ↳ Crédit Mutuel Arkéa
- ↳ Croix-Rouge française
- ↳ Dapat (Foncière)
- ↳ Delubac AM
- ↳ Eiffel Investment group
- ↳ Emmaüs Epargne Solidaire (Foncière)
- ↳ Enercoop
- ↳ Enercoop Midi-Pyrénées
- ↳ Energie Partagée
- ↳ Entrepreneurs du Monde
- ↳ Epargne Solidaire pour l'Immobilier Social (ESIS)
- ↳ Ethiquable
- ↳ Etic
- ↳ Familles solidaires
- ↳ FemuQuì
- ↳ Fermes en Vie
- ↳ Finacoop
- ↳ Financière Conseil
- ↳ Financière de l'Echiquier (La)
- ↳ Financière Responsable (La)
- ↳ Fondation AlphaOmega
- ↳ Fondation Leopold Bellan
- ↳ Fondation pour le Logement Social (FLS)
- ↳ France Active
- ↳ Fratries
- ↳ Garrigue
- ↳ Gay-Lussac Gestion
- ↳ Generali Vie
- ↳ Goodvest
- ↳ Habitat & Partage
- ↳ Habitat et Humanisme (Fédération)
- ↳ Habitats Solidaires
- ↳ Hacoopa
- ↳ Hapi'Coop
- ↳ Hectarea
- ↳ Helios



- ↳ Hermitage (L')
- ↳ Herrikoa
- ↳ Impact Business Angels
- ↳ Impact Partners
- ↳ Inco Ventures
- ↳ Initiative France
- ↳ Initiatives pour une Economie Solidaire (IÉS)
- ↳ Institut de Développement de l'Economie Sociale (IDES)
- ↳ Iroko
- ↳ Kois advisory
- ↳ KPMG
- ↳ Labo de l'ESS (Le)
- ↳ L'Isa
- ↳ Lita.co
- ↳ Lurzaindia
- ↳ Macif Finance Epargne
- ↳ Maif
- ↳ Maison de Blandine (La)
- ↳ Mandarine Gestion
- ↳ Médecins du Monde
- ↳ Melting Spot
- ↳ Mirova
- ↳ Mouvement Impact France
- ↳ Natixis Interepargne
- ↳ Nef (La)
- ↳ Noiret Patrimoine
- ↳ Nouvelles Solidarités - Beguinage Solidaire
- ↳ Novaxia Investissement
- ↳ Oasis (Coopérative)
- ↳ Ofi AM
- ↳ Oikocredit
- ↳ On.Capital
- ↳ Origami Group
- ↳ Phitrust Partenaires
- ↳ Printemps des Terres (Le)
- ↳ Prouesse
- ↳ Regenerative
- ↳ Résidétape
- ↳ ResidSocial
- ↳ Ring Capital
- ↳ Rotschild & Co AM
- ↳ Sicav Epartim
- ↳ Sidi
- ↳ Sienna Gestion
- ↳ Socram Banque
- ↳ Solidarités Nouvelles pour le Logement-Prologues (SNL)
- ↳ Soliha (Fédération)
- ↳ Soliko
- ↳ Sycomore AM
- ↳ Symbiotics France
- ↳ Terrafine
- ↳ Terre de Liens (Foncière)
- ↳ Toit pour Tous Développement (Un)
- ↳ UMR Retraite
- ↳ Urban solidarité Investissement
- ↳ Urbancoop
- ↳ Vasco
- ↳ Villages Vivants
- ↳ VoisiWATT
- ↳ Zao Invest



## CENTRE DE RÉHABILITATION POUR ENFANTS

à Kharkiv, en Ukraine, grâce à Action contre la Faim.



### SERVANE METZGER-CORRIGOU

Responsable Impact chez Ring

« En tant que fonds d'investissement dont la mission est de diriger des capitaux vers des solutions vitales répondant à des grands défis sociaux et environnementaux, Ring Capital est fier de faire partie de la communauté FAIR, pour contribuer à mieux faire connaître les enjeux du marché de l'investissement à impact social. Nous sommes heureux en particulier de participer aux travaux structurants de plaidoyer portés par FAIR en France et en Europe, sur des initiatives telles que l'investissement de détail pour les particuliers, la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) ou encore la taxonomie sociale. »

- ↳ Josette Amor
- ↳ Sophie de Brosses
- ↳ Thibault Couturier
- ↳ Emilie Debled
- ↳ Benoit Granger
- ↳ Cyrille Langendorff
- ↳ Mage Loys-Carreiras
- ↳ Emmanuel de Lutzel
- ↳ Laurence Moret
- ↳ Thierry Sibieude
- ↳ Julien Steinberg
- ↳ Frédéric Tiberghien



### SIMON LOLMEDE

Associé et gérant chez Origami

« Rejoindre FAIR, c'est affirmer que la finance doit être au service du bien commun. En tant que family office adhérent aux principes de l'économie sociale et solidaire, nous avons fait le choix de prioriser la qualité des interactions avec le vivant dans notre métier. Adhérer à FAIR nous permet de coopérer avec des acteurs partageant cette vision, d'échanger sur les meilleures pratiques et de contribuer activement à une finance plus responsable et solidaire. »



### CÉCILE GALOSELVA

Fondatrice et dirigeante d'ETIC

« Adhérer à FAIR était une évidence pour ETIC. En tant qu'entreprise engagée dans l'immobilier responsable, nous partageons avec FAIR la conviction que la finance doit être un levier puissant au service de la transition écologique et sociale. Rejoindre ce collectif nous permet d'échanger avec des acteurs partageant nos valeurs, de renforcer notre impact et de promouvoir des modèles financiers alignés avec nos engagements. »

# Ils nous soutiennent

Pour mener à bien ses activités et contribuer au développement et à la promotion de la finance à impact social, FAIR a bénéficié en 2024 du soutien de nombreux partenaires.

## PARTENAIRES STRUCTURELS

- ↳ Banque des territoires
- ↳ Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
- ↳ MAIF
- ↳ Mirova

## MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- ↳ Athenora
- ↳ Latham & Watkins

## PARTENAIRES PROJETS

- ↳ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- ↳ Région Ile-de-France

## MÉDIAS

- ↳ La Croix



### SYLVIE MARIAUD

Vice-présidente chargée de l'Economie sociale et solidaire et des Achats responsables à la Région Ile-de-France

« La finance solidaire est un levier crucial pour le développement de l'ESS. La mobilisation de tout l'écosystème est essentielle, afin de permettre à ces projets de grandir en taille, en impact social et environnemental et de devenir pérennes. »

Des collaborations étroites entre acteurs publics et investisseurs, mais aussi entre investisseurs, doivent être engagées. Les conventions d'affaires organisées par FAIR, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, en sont un exemple. Les éditions 2023 et 2024 ont ainsi permis à plus de 20 financeurs de rencontrer 50 porteurs de projets et de participer à des échanges sur l'avenir de la finance solidaire avec d'autres investisseurs. »



# Des investissements maîtrisés

L'année 2024 marque le début d'un nouveau plan stratégique (2024 à 2026) avec des objectifs renforcés et une consolidation des actions entreprises lors des années précédentes. La croissance continue du réseau d'adhérents demeure un axe clé, avec 22 adhésions en 2024, témoignant de l'engouement croissant pour la finance à impact social (160 adhérents au 31.12.2024). Cette dynamique a impliqué une mobilisation soutenue des équipes pour renforcer les activités récurrentes. FAIR a maîtrisé ses investissements dans un environnement marqué par une visibilité limitée sur les ressources. Côté ressources humaines, l'équipe de FAIR comptait 15 salariés à plein temps à fin décembre 2024.

Au cours de l'année, l'association a privilégié une gestion prudente de ses ressources, avec un excédent de 14 172 euros. Ce rapport vise à détailler l'ensemble des éléments financiers clés de l'association, notamment les sources de revenus, les dépenses réalisées, ainsi que les décisions stratégiques ayant conduit à cet excédent.

La présentation chiffrée ci-contre s'appuie sur les données du cabinet comptable GMBA et a été validée par le commissaire aux comptes Mazars.

## Les données financières

### Origine des produits

**1 824 220 €**

SUBVENTIONS

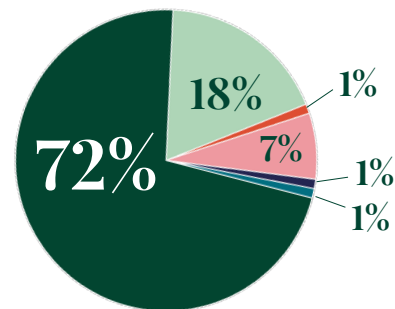
COTISATION, FRAIS DE DOSSIER ET DE CONTRÔLE ANNUEL DU LABEL

PRÉSENT-E-S

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE

AUTRES PRODUITS DIVERS



Les produits de FAIR en 2024 se sont élevés à un total de 1 824 220 euros. Ils se répartissent comme suit :

- ↳ Cotisations des membres, frais de dossier et de contrôle du label : la principale source de financement de l'association est constituée des cotisations de ses membres, qui représentent 72 % des recettes de l'association. Elles sont en hausse de 21 % par rapport à 2023. Cela est notamment lié à la croissance du nombre d'adhérents des années précédentes et à la hausse des encours labellisés (+11 % entre 2022 et 2023). 22 nouveaux adhérents ont rejoint l'association sur l'exercice ; 10 en sont partis.
- ↳ Subventions et contributions financières : les subventions publiques et privées représentent 26 % des recettes totales. Leur niveau est quant à lui en baisse de -24 % par rapport à l'année dernière, ce qui s'explique par la fin de certains partenariats de projet tels que ceux noués avec l'Agence Française de Développement (AFD) ou encore la Commission européenne pour le National Contact Point (NCP). Un nouveau partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a permis de poursuivre une partie des activités de FAIR à l'international, précédemment soutenues par l'AFD. Les baisses de subventions ont conforté l'objectif de l'association de développer des partenariats structurels afin de mieux diversifier ses

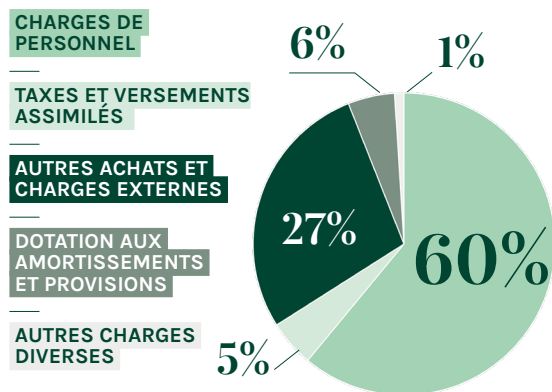
ressources et de s'appuyer prioritairement sur l'adhésion de nouveaux acteurs et la labellisation de nouveaux produits d'épargne solidaire

- ↳ Prestations de service et autres : les 2 % restants des recettes sont générés par des aides à l'emploi (apprentissage, contrat Cifre), des aides à la formation ainsi que par la mise à disposition d'une partie des locaux de FAIR à ESS France (partage du loyer).

Au global, les produits sont remarquablement stables entre 2023 et 2024 (-2 %).

## La répartition des charges

### 1 810 048 €



Les dépenses de l'association se sont élevées à un total de 1 810 048 euros et se sont réparties selon les catégories suivantes :

- ↳ Charges de personnel : elles constituent les dépenses les plus importantes (60 %) et sont en légère baisse de -8 % sur l'année 2024 au regard de 2023.
- ↳ Taxes et versements assimilés : catégorie en hausse de 13 % par rapport à 2023 (hors TVA). Cela s'explique par la hausse de la taxe sur les salaires (+7 k€, soit +13 %) et des frais de formation (+4 k€, soit +23%). Côté formation, les aides à la formation par notre OPCO ont été moins importantes qu'en 2023. FAIR a tout de même fait le choix, le budget le permettant, de prendre à sa charge la formation continue de ses salariés qui est essentielle pour maintenir une expertise de qualité.

Il est à noter que la TVA non récupérable est ici présentée dans « autres achats et charges externes ».

- ↳ Autres charges externes : nous observons une baisse des dépenses de fonctionnement de -9 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique, entre autres, par une réduction des dépenses liées aux projets internationaux suite au non-renouvellement du partenariat avec l'AFD et au projet « PRESENT.E.S ».
- ↳ Dotations aux amortissements : hausse de 62 k€ à 106 k€ (+71 %). Cette hausse est d'une part liée à la prise en compte d'une dépréciation pour cotisations non reçues de 21 k€ et de l'autre de tous les nouveaux développements du projet de plateforme de collecte de données en plus du site internet de FAIR.

Grâce à une gestion rigoureuse et à une maîtrise des coûts, l'association enregistre un excédent de 22 675 euros pour l'exercice 2024. Cela lui permet de déclencher l'intéressement pour ses salariés après deux années de résultats négatif en raison des investissements. Le montant de cet intéressement, pondéré par l'atteinte d'objectifs opérationnel, est de 8 503 euros.

Le résultat résiduel pour FAIR est dès lors de 14 172 euros. Afin d'augmenter les réserves de l'association et permettre des investissements futurs, il sera proposé à l'Assemblée Générale de 2025 d'imputer l'excédent de l'exercice au report à nouveau.

Concernant la structure financière, les dettes à court terme sont en baisse de 29 % par rapport à 2023. La structure financière est solide même si elle reste à renforcer car encore éloignée de l'objectif d'avoir 6 mois de fonctionnement en fonds propres (soit environ 900 k€). Il n'y a aucun emprunt en cours. La situation financière de FAIR est parfaitement saine.

Au niveau de l'actif, les immobilisations sont en baisse en raison de la hausse des amortissements comptabilisée en 2024. Les créances baissent de 41 % et les disponibilités augmentent de 11 %, atteignant plus de 360 k€. 60 k€ de produits à recevoir sont enregistrés pour cotisations impayées au 31 décembre 2024. Le total de bilan enregistre une baisse de 13 %, soit 118 k€, et affiche en fin d'exercice un total de 801 k€.

L'exercice 2024 s'est avéré une année de consolidation financière pour FAIR. L'excédent de 14 172 euros témoigne d'une gestion rigoureuse et efficace des ressources et est un indicateur positif de la santé financière de l'association. Ce résultat lui permet d'anticiper sereinement l'année 2025, en renforçant ses actions et en investissant dans de nouveaux projets (marketing du label, datas...) conformément aux objectifs stratégiques définis par le Conseil d'Administration.

## Bilan 2024

Le bilan présente la situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2024.

### Le bilan actif

	2023	2024
<b>BILAN ACTIF</b>	<b>919 452 €</b>	<b>801 411 €</b>
Actif immobilisé	303 759 €	266 489 €
Créances	247 431 €	144 761 €
Disponibilités	257 207 €	285 135 €
Valeurs mobilières de placement	75 808 €	77 302 €
Charges constatées d'avance	35 247 €	27 723 €

Actif net immobilisé : marque, matériel informatique, mobilier, etc.

Créances : valeur due par les partenaires et les adhérents

Disponibilités : avoirs disponibles en banque pour les besoins de l'association

Valeurs mobilières de placement : parts sociales Crédit Coopératif

Charges constatées d'avance : charges de l'exercice N+1 constatées à l'exercice N.

### Le bilan passif

	2023	2024
<b>BILAN PASSIF</b>	<b>919 452 €</b>	<b>801 411 €</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES</b>	<b>467 473 €</b>	<b>481 645 €</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 000 €	25 000 €
Réserves	66 207 €	9 049 €
Report à nouveau	433 425 €	433 425 €
Résultats de l'exercice	- 57 158 €	14 172 €
<b>DETTES</b>	<b>451 979 €</b>	<b>319 766 €</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 983 €	50 382 €
Dettes sociales et fiscales	196 834 €	196 010 €
Autres dettes	19 458 €	-
Produits constatés d'avance	156 704 €	73 373 €

Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association

Réserves : cumul des résultats excédentaires précédents affectés aux réserves par l'assemblée générale

Report à nouveau : résultats antérieurs non affectés en réserve

Résultat de l'exercice : excédent ou déficit

Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, autres...

Produits constatés d'avance : subventions pluriannuelles (Maif, Mirova, Horizon Europe, National contact point EaSI)

## Le résultat 2024

Il est à noter qu'au cours de l'exercice, l'association FAIR a bénéficié de contributions volontaires en nature :

- ↳ Deux personnes bénévoles valorisées à 19 390 €.
- ↳ Mises à disposition d'espaces publicitaires pour la Semaine de la Finance Solidaire valorisées à 10 000€.

COMPTE DE RÉSULTAT	2023	2024
Cotisation, frais de dossier et de contrôle annuel du label	1 080 917	1 309 380
Subventions et report de subvention	428 226	329 948
Grands prix de la finance solidaire / Présent-es	65 000	11 500
Contributions financières	130 000	132 000
Vente de prestations de service	36 850	18 000
Production immobilisée	68 245	
Autres produits divers	35 166	23 392
<b>Total ressources</b>	<b>1 844 404</b>	<b>1 824 220</b>
Charges de personnel	1 190 856	1 093 510
Taxes et versements assimilés	86 407	97 420
Autres achats et charges externes	543 950	495 092
Dotations aux amortissements et provisions	61 927	106 082
Autres charges diverses	13 338	9 441
Intéressement		8 503
<b>Total charges</b>	<b>1 896 477</b>	<b>1 810 048</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>- 52 073</b>	<b>14 172</b>
Impôt sur les sociétés	5 085	
Résultat	- 57 158	14 172



Remise de diplômes de la **Pépinière Oasis**, incubateur pour se former à la création d'écolieux (**Coopérative Oasis**).

Ancienne école de Sancoins réhabilitée en 13 logements sociaux intergénérationnels par la **foncière Chênelet** (Centre-Val de Loire).



© FONCIÈRE CHÊNELET

**Maison de la Santé et du Citoyen** de Furdenheim (Bas-Rhin) portée par l'Association Siel Bleu et financée par **Ecofi**.



© DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE



© PIERRE FAURE

**Tero Loko**, lieu d'accueil et d'insertion pour des personnes réfugiées et des habitants des environs en situation de précarité par **Emmaüs Épargne Solidaire** (Auvergne-Rhône-Alpes).

Projet de réhabilitation de l'ancien siège de l'AP-HP, à Paris, en un lieu à usage mixte, financé par **Base Commune**.



© BNP REAL ESTATE - APSYS - RATP SOLUTIONS VILLE - DPA, H20, MBL, NDBA, ATELIER ROBERTA

Visite d'une parcelle de cacao en vue d'un accompagnement par le programme Elili par **Entrepreneurs du Monde** (Liberia).







© ENTREPRENEURS DU MONDE

# fair.

Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

[finance-fair.org](https://finance-fair.org)

-  /FAIR.label.finansol
-  @Label\_Finansol
-  /company/fair-label-finansol
-  @label.finansol

